

■ **Mouse Killer Sàrl**, à Neuchâtel, location et commercialisation de produits d'informatique, etc. (FOSC du 13.02.2002, p. 8). La société est déclarée dissoute d'office en vertu de l'article 88a ORC. Par conséquent, sa raison sociale devient: **Mouse Killer Sàrl en liquidation**. Liquidateur: l'associé gérant Lefol Jean-Luc, actuellement sans domicile connu, lequel continue à signer individuellement.

Journal no 2791 du 01.10.2002
(00673790 / CH-645.1.003.763-7)